

Citations choisies sur le thème des salaires des dirigeants

«Les structures d'incitation que l'on retrouve dans les banques représentent le problème central dans cette crise. Je pense que les risques sont asymétriques, c'est-à-dire que, les banquiers sont extrêmement bien payés quand les affaires marchent bien, mais quand la situation empire, il n'existe aucun système de malus. C'est à dire que le pire qui puisse arriver: c'est que ces messieurs perdent leur poste. Ce n'est généralement pas une grande punition quand, à présent, on regarde les aspects positifs qui peuvent en découler si on gagne vraiment beaucoup d'argent.» («Club extra», WEF, 29.01.08)

Dirk Schütz, rédacteur en chef du magazine économique «Bilanz»

«Toute la problématique réside dans les manigances. La plupart du temps, les choses se passent ainsi lors de la composition des conseils d'administration: le président prend des personnes qu'il connaît et avec lesquelles il n'a aucune crainte à avoir. (...) L'assemblée générale doit pouvoir fixer la rémunération des membres des conseils d'administration et de la direction. Mais seulement, quand cela exprime vraiment la volonté de chaque actionnaire.» («Stocks», 06.06.03)

Christoph Blocher, conseiller national UDC et PDG de Ems-Chemie

«La critique du capitalisme s'enflamme à propos des salaires. On ne débat pas de savoir s'ils sont trop élevés. Le message est le suivant: nous devons mettre en place des instruments permettant aux actionnaires de contrôler leurs conseils d'administration et leurs dirigeants.» («Weltwoche», 17/05)

Reiner Eichenberger, professeur de finance

«J'estime tout simplement que les dividendes exorbitantes et la mentalité de rémunérations abusives sont une bêtise. (...) L'actionnaire doit au moins pouvoir se prononcer là-dessus, de manière appropriée. (...) Chaque organe se cartellise mutuellement aussi vite que possible – contre les actionnaires. C'est ainsi. Le seul souci que les dirigeants ont vraiment se résume dans cette question: jusqu'à quel point doit-je m'investir dans l'entreprise pour que mon bonus soit tout juste maintenu? Le reste, c'est l'optimisation de l'intérêt personnel.» («Das Magazin», 2007/26)

Konrad Hummler, banquier privé

«Plus la période des top-managers est petite, plus leurs salaires sont exorbitants: plus les risques sont élevés, plus ils se couvrent personnellement. C'est la raison pour laquelle certains PDG ne sont plus un exemple. Leur comportement est un signal envoyé à chaque salarié: Pense d'abord à toi, pas à l'entreprise.» («Sonntags-Zeitung», 08.07.07)

Roger de Weck, publiciste

«Les organes de contrôle flanchent. La direction a finalement besoin d'un comité indépendant des salaires. Souvent, c'est un ami du dirigeant qui fixe ses revenus. (...) Jusqu'à présent, en Suisse, on a rarement été rémunéré en raison de ses performances.» («Bilanz», 16/06)

Robert S. Kaplan, professeur en Leadership Development, Harvard Business School

A propos du double mandat PDG/président du CA: «de tels double mandats sont dépassés et constituent un non sens. (...) Celui qui siège à la direction d'une entreprise cotée en bourse, ne fait pas partie du conseil d'administration. (...) Nous avons besoin d'une loi interdisant le mandat double dans les entreprises cotées en bourse.» («Tages-Anzeiger», 14.12.06)

Ulrich Grete, président du fonds de compensation AVS

«Avec le droit actuellement en vigueur, les actionnaires n'ont aucune arme efficace face à la politique inappropriée de rémunération. (...) L'introduction d'un contrôle institutionnel de la politique de rémunération du conseil d'administration par l'assemblée générale est inévitable. C'est la seule instance pouvant légitimer, de l'intérieur comme de l'extérieur, une politique des salaires de la direction, également avec des salaires extrêmement élevés. Il faut également réfléchir pour savoir si l'assemblée générale doit prendre en charge la compétence, si elle doit prendre une décision concernant la rémunération globale du conseil d'administration et ainsi mettre fin aux opérations douteuses et scandaleuses, dites de compte propre. (...) Aucune autre autorité et aucun autre organe ne peut légitimer les limites de la politique de rémunération, de manière efficace et définitive.» («Pouvoir et impuissance de l'actionnaire», NZZ Libro, 2007)

Max D. Amstutz, auteur et ancien président du conseiller d'administration multiple

«Les très gros salaires versés dans les groupes pharmaceutiques et les banques suisses sont trop élevés – même chez UBS.» («SonntagsBlick», 08.04.07)

Peter Spuhler, conseiller national UDC et membre de la commission de compensation UBS

«Tout salarié de banque sensé réprouve les excès de salaire, au niveau le plus élevé de la direction. Mais vous ne trouverez personne capable de le dire ouvertement.» («NZZ am Sonntag», 01.04.07)

Hans Furer, direction du syndicat suisse des employés de banque

«Une nouvelle aristocratie d'employés multimillionnaires est en train de se former. (...) Dans les grands groupes internationaux, il existe un tout petit groupe de conseillers d'administration qui s'autorise à répartir les biens de la société à sa guise. (...) Seul, l'état peut remédier efficacement à l'instinct spoliauteur des dirigeants de l'entreprise. Il doit garantir la protection de la propriété, selon les principes fondamentaux libéraux. (...) L'initiative contre les rémunérations abusives va dans le bon sens, puisqu'elle renforce la position des propriétaires.» («Weltwoche», 46/06)

Roger Köppel, rédacteur en chef

«La loi stipule que les compétences doivent, de plus en plus, être entre les mains des propriétaires, c'est-à-dire des actionnaires, et que l'assemblée générale doit se prononcer à ce sujet. (...) L'assemblée générale doit pouvoir déterminer la politique de rémunération et les salaires individuels les plus élevés, comprenant tous les éléments supplémentaires.» A propos de l'élection annuelle des conseillers d'administration: «Celui qui fournit un travail conséquent, n'a aucune raison de craindre l'élection annuelle de confirmation.» («Finanz und Wirtschaft», 24.06.06)

Johann Schneider-Ammann, conseil fédéral PRD